



VALORISATION
PROMOTION
PRÉSERVATION
DES SERVICES PUBLICS



DÉCEMBRE 2015 || Bulletin CRDITED

La FSSS-CSN poursuit ses interventions pour assurer le maintien des services de qualité

En 2013 et suite aux interventions de la FSSS-CSN, le MSSS annonçait un moratoire sur la fermeture des résidences à assistance continue (RAC) des Centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDITED).

Cela intervenait dans un contexte où la fermeture de plusieurs RAC allait de pair avec le transfert de plusieurs usagères et usagers vers des ressources intermédiaires spécialisées (RIS). En juin 2015, le MSSS annonçait la fin de ce moratoire. Considérant que le maintien de la qualité des services passe par la préservation des services publics, la FSSS-CSN poursuit ses interventions.

Une rencontre avec le MSSS

Une délégation de la FSSS-CSN a rencontré le MSSS le 4 décembre 2015 pour faire le suivi dans le dossier des CRDITED. La FSSS réagissait ainsi à l'annonce de la fin du moratoire. Lors de cette rencontre constructive, la FSSS a rappelé les conclusions du rapport qu'elle a produit en 2013 et qui avait mené à la mise en place du moratoire sur la fermeture des RAC.

Pour la FSSS, cette analyse et ses conclusions tiennent toujours à ce jour. Si nous prenons en compte les besoins des usagères et usagers des CRDITED, nous devons convenir que le meilleur endroit pour donner des services spécialisés est dans le secteur public. Les RAC offrent des services spécialisés de réadaptation 24 heures sur 24 et un soutien intensif pour les usagères et usagers. Pour la FSSS, ce n'est donc pas en

marchandant et en commercialisant les services aux usagers des CRDI que l'on en garantira la qualité et la quantité.

Le rapport de la FSSS avait été bien accueilli par le MSSS lors de sa présentation en 2013. De telle manière que le MSSS avait instauré un moratoire sur la fermeture des RAC. À ce jour, aucune analyse n'est venue démentir les conclusions de notre analyse.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que nous avons été très surpris d'apprendre en juin que le MSSS mettait un terme au moratoire, alors que rien ne démontre que le recours aux RIS soit la solution pour répondre aux besoins des usagères et usagers en DITED.

Les suites à donner

Lors de la rencontre du 4 décembre dernier, nous avons convenu avec le MSSS qu'il était important de reprendre connaissance du rapport de la FSSS et de poursuivre les travaux rapidement sur l'offre de services en DITED.

Il va de soi que nous relancerons le MSSS au retour des Fêtes et que nous continuerons de faire valoir sur toutes les tribunes que la préservation de nos services publics est la solution la plus efficace, la plus économique et celle qui permet de donner les services de la meilleure qualité possibles aux usagères et usagers.